



Négociation : accord de principe

Montréal, le 22 août 2022,

Les comités de négociation du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (STTRC-FNCC-CSN) et de la Société Radio-Canada en sont arrivés aujourd'hui, le 22 août 2022, à un accord de principe après près de 75 rencontres de négociation.

Radio-Canada et le Syndicat sont conscients de l'importance de maintenir en cours de convention un dialogue ouvert et constructif et peuvent déjà soutenir que les avancées de la prochaine convention seront propices à l'établissement d'une continuité du dialogue qui s'est établi depuis un an.

Les parties ont convenu de dévoiler ultérieurement les termes de l'entente de principe pour permettre aux instances syndicales de se prononcer sur cet accord au cours des prochaines semaines.

Le comité de négociation du STTRC
Le comité de négociation de la Société Radio-Canada